

**SECTION FRANCAISE**



**25 rue Gandon – 75013 PARIS**

Tél/fax : 33 (0) 1 45 65 98 76 - Mail: lece.france@gmail.com

N° Siret : 52146524500038

**Comité d'honneur**

- Président :  
Michel ALBERT, de l'Institut

**Bureau du conseil d'administration**

- Président exécutif :  
Philippe JURGENSEN  
- Vice-Présidente : Anne-Marie IDRAC

- Secrétaire général :  
Joël MAURICE  
- Secrétaires généraux adjoints :  
François BAUDU  
Valéry JOST  
- Trésorier : Damien-Jean COQUIN

## **COMPTE-RENDU D'ACTIVITE 2014**

Comme les exercices précédents, l'année 2014 a été marquée, pour la Section française de la Ligue européenne de Coopération économique, par une activité soutenue : organisation de déjeuners-débats et de petits-déjeuners thématiques ; participation aux Commissions thématiques et au Conseil central de LECE-ELEC International ; renforcement des liens unissant la section française de la LECE à d'autres associations françaises à vocation européenne, notamment à l'occasion des Cinquièmes Etats généraux de l'Europe et de la préparation des élections au Parlement européen.

### **1) Déjeuners-débats**

Trois déjeuners-débats ont eu lieu en 2014 :

- le 28 janvier, avec M. Jean-Marie CAVADA, Président du Mouvement Européen-France, sur le thème « Quelles propositions pour un nouvel élan européen ? » ;
- le 12 juin, avec Mme Anne HOUTMAN, Représentante Permanente de la Commission Européenne à Paris, sur le thème : « Les résultats des élections européennes permettent-ils un nouvel élan européen ? » ;
- le 24 septembre avec M. Jean-Dominique SENARD, Président de Michelin International, sur le thème : « Michelin, une entreprise européenne dans la mondialisation ».

Les deux premiers déjeuners-débats se sont tenus au Cercle de l'Union Interalliée (31 rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris), le troisième au Cercle de la Mer (Port de Suffren, 75007 Paris).

### **2) Petits-déjeuners débats de la Section Jeunes**

Cinq petits-déjeuners annuels, organisés par notre Section Jeunes, ont eu lieu en 2014 :

- le 25 février, M. Patrick ARTUS, Chef Economiste de Natixis, est intervenu sur le thème : « L'Europe est-elle vraiment sortie de la crise, comme le croient les marchés financiers ? » ;
- le 7 avril, MM. Bruno ALOMAR et Sébastien DAZIANO, enseignants à Sciences-Po, ont commenté « Le programme vers l'union de l'euro », proposé par onze personnalités allemandes du « groupe de Glienicke » ;
- le 20 mai, Mme Agnès BENASSY-QUERE, Présidente déléguée du Conseil d'Analyse économique, a traité le thème : « Position et avenir de l'euro dans la guerre des monnaies » ;
- le 16 octobre, organisé conjointement par la LECE-F et ARRI, un point sur la conjoncture en France et en Europe a été présenté par M<sup>me</sup> Mathilde LEMOINE, Chef Economiste de HSBC-France ;

- le 27 novembre, M. Pierre SABATIER, qui dirige le cabinet indépendant de recherche économique et financière PrimeView, s'est exprimé sur les perspectives de croissance à moyen-long terme dans les pays industrialisés et dans le monde.

Ces petits-déjeuners ont tous été gracieusement accueillis par la Représentation de la Commission européenne en France, dans ses locaux du 288 Boulevard Saint-Germain, 75007 Paris.

### **3) Participation aux Commissions thématiques de la Ligue Européenne de Coopération économique International (LECE-ELEC)**

La Commission Economique et Sociale de LECE-ELEC International, présidée par Philippe JURGENSEN, a tenu le 15 mai à Paris, dans les locaux de la Représentation de la Commission Européenne, une réunion sur le thème : « Faut-il une politique de réindustrialisation pour l'Union Européenne (ou la zone euro) et comment la piloter ? ». Sont intervenus : Francisco CABALLERO, Chief Economist DG Enterprise and Industry, Head of Unit Industrial Policy, European Commission ; M. Grégoire POSTELVINAY, Direction générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services, Ministère du Redressement productif ; M. Pierre SABATIER, qui dirige le cabinet indépendant de recherche économique et financière PrimeView ; M. Michael GERNER, Ministerium für Finanzen und Wirtschaft Baden-Württemberg, Allemagne. ; M. Thierry WEIL, Délégué général du laboratoire d'idées " La Fabrique de l'industrie" ; voir compte-rendu en **PJ n°1**. A l'issue de la réunion a été rédigée une résolution qui a été approuvée lors de la réunion du Conseil Central, le 12 juin à Madrid ; voir **PJ n°2**.

La Commission Monétaire a tenu le 4 mars à Amsterdam une réunion sur le thème : « *Banking Business Models* ». Les membres de LECE-France présents étaient François BAUDU, Philippe JURGENSEN et Paul MENTRE.

Une réunion conjointe de la Commission Monétaire et de la Commission Economique et Sociale s'est tenue le 4 décembre à Bruxelles, sur le thème : « Le danger de la déflation et comment agir ». Sont intervenus : M. William De VIJLDER, Chief Economist BNP Paribas ; M. Yutaka NISHIGAKI, Head Brussels Office, Japan Centre for International Finance ; M. Xavier RAGOT, Président de l'Observatoire français des Conjonctures Economiques ; M. Jan Marc BERK, Director Economics & Research, De Nederlandsche Bank ; M. Menno MIDDELDORP, Senior Economist, Bank of England, formerly at Federal Reserve NY ; M. Allard BRUINSHOOFD, Head International Research, Rabobank. Voir compte-rendu. Notre section était représentée par Philippe JURGENSEN, François BAUDU et Joël MAURICE

La Commission Agriculture et Environnement a tenu le 28 mai à Bucarest une réunion de relance, sur le thème « Agriculture et protection de l'environnement en Europe centrale et orientale : leur contribution à la croissance et l'emploi ». Notre section était représentée par Patrick BREAUD.

La XIème Conférence de la Commission Méditerranée s'est tenue les 19 et 20 septembre à Rabat, sur le thème : « Gouvernance, composante essentielle de la croissance économique et de l'équilibre social ». Notre section était représentée par Philippe JURGENSEN.

### **4) Participation aux Conseil Central de la Ligue Européenne de Coopération économique International (LECE-ELEC)**

Le Conseil Central de LECE-ELEC International a tenu le 16 juin à Madrid une réunion qui a été précédée d'une conférence organisée à l'initiative des sections espagnole et portugaise, sur le thème : "Le chemin de la croissance - L'Espagne et le Portugal après les réformes structurelles". Notre section était représentée par Philippe JURGENSEN.

Le Conseil Central a tenu une deuxième réunion, le 5 décembre à Bruxelles, qui a été précédée d'un dîner, le jeudi 4 décembre.

Notre section était représentée par Philippe JURGENSEN et Joël MAURICE. L'orateur du dîner du 4 décembre était Monsieur Luc COENE, Gouverneur de la Banque Centrale de Belgique. Dans son intervention, M. COENE a clairement indiqué qu'une baisse de l'indice général des prix était à attendre pour les premiers mois de 2015 et que la BCE agirait vigoureusement pour injecter des liquidités en "regonflant" son bilan, y compris probablement en achetant des titres des dettes souveraines.

## 5) Coopération avec les autres associations

### 5.1) Mouvement européen-France (ME-F)

La coopération avec le ME-F s'est poursuivie et développée. Notre section était déjà représentée dans les instances du ME-F, par Philippe JURGENSEN au sein du Conseil d'Administration et par six de nos membres au sein de l'Assemblée générale ; de son côté, Jean-Marie CAVADA<sup>1</sup>, Président du ME-F, a été élu par l'Assemblée générale de notre section, lors de sa réunion du 24 septembre 2014, membre du notre Conseil d'Administration. Philippe JURGENSEN et François BAUDU ont participé activement aux travaux du Comité Economie et Finances du Conseil d'Orientation Stratégique du ME-F. Philippe JURGENSEN, Alain PELOUX et Joël MAURICE ont participé à l'Université d'automne du ME-F qui s'est déroulée à Nîmes les 7, 8 et 9 novembre.

### 5.2) Association Réalités et Relations Internationales (ARRI)

LECE-F a de même approfondi sa coopération avec ARRI. Philippe JURGENSEN est désormais administrateur d'ARRI depuis mars 2014 et Jean-Michel FAUVE a été élu administrateur de LECE-F lors de la réunion du 24 septembre 2014 de notre Assemblée générale. Les adhésions croisées sont opérationnelles et les membres de nos deux associations participent régulièrement aux événements organisés de part et d'autre. L'année 2014 a été marquée par l'organisation conjointe de petits-déjeuners de conjoncture<sup>2</sup>. De même, notre Ligue a pu organiser un déjeuner-débat sur « la Péniche », qui a passé avec ARRI un contrat dont cette dernière nous a fait profiter.

### 5.3) Relations avec d'autres associations

Dans le cadre de la Plateforme des Eurocitoyens pilotée par le ME-F, Philippe JURGENSEN et Joël MAURICE ont participé aux réunions de concertation avec de très nombreuses associations pro-européennes, notamment pour la préparation des Etats généraux de l'Europe et de celle des élections au Parlement européen.

Lors des Etats-généraux de l'Europe, qui se sont tenus le 9 mai 2014 au Palais d'Iéna, notre Ligue a animé avec ARRI et avec Confrontations Europe un atelier sur le thème de l'euro.

En vue des élections au Parlement Européen qui se sont déroulées le 25 mai 2014, notre Ligue a joué un rôle actif dans la rédaction de « Dix recommandations » à l'attention des candidats (voir **PJ n° 3A**), cosignées avec cinq partenaires (ME-F, ARRI, Union des Fédéraliste européens, EuropaNova, Europe Avenir) et d'un « Appel à voter » (voir **PJ n°3B**), cosigné avec six autres associations (ME-F, ARRI, Union des Fédéralistes européens, Fondation Schuman, Mouvement des Jeunes européens, Maison de l'Europe). Notre section a diffusé et fait signer ces documents lors de la réunion précitée des Etats généraux de l'Europe.

Notre section a apporté son soutien à l'Initiative Citoyenne européenne<sup>3</sup> (ICE), dénommée « A New-Deal 4 Europe », appelant à un programme massif d'investissements en vue de relancer la croissance et de lutter contre le chômage de masse au sein de l'Europe et notamment de la zone euro (voir **PJ n°4**).

Notre section a de même apporté son appui au Pacte Civique impulsé par Jean-Baptiste de FOUCAULD.

---

<sup>1</sup> Qui a été l'invité d'honneur du déjeuner-débat organisé par notre Ligue le 28 janvier 2014, comme indiqué plus haut.

<sup>2</sup> Dont le premier s'est tenu le 16 octobre 2014, avec Mathilde LEMOINE, comme indiqué ci-dessus.

<sup>3</sup> L'initiative citoyenne européenne a été introduite par l'article 11 du traité sur l'Union européenne (TUE) tel que modifié par le traité de Lisbonne. La proposition détaillée des procédures et conditions requises de l'initiative citoyenne européenne a été présentée par la [Commission européenne](#) le [31 mars 2010](#)<sup>1</sup> et son règlement a été adopté le [15 décembre 2010](#)<sup>2</sup>. Le règlement relatif à l'ICE est applicable depuis le 1<sup>er</sup> avril [2012](#).

## 6. Organisation

Nous avons avec grand regret enregistré la volonté de François HÉRIARD-DUBREUIL de se retirer de ses fonctions de Vice-président, administrateur et membre du Bureau de LECE-F. Tout en comprenant que cette décision trouve son origine dans son très lourd plan de charge, nous tenons ici à lui exprimer toute notre gratitude pour le rôle très important qu'il a joué dans l'histoire de notre section, pour le soutien précieux qu'il lui a apporté, pour la qualité et la pertinence de ses conseils avisés et des orientations qu'il a fortement contribué à lui donner. Nous nous réjouissons de continuer à le compter parmi les adhérents de notre association et nous espérons vivement bénéficier de sa présence à nos manifestations.

Pour prendre le relais des fonctions qui étaient celles de François HÉRIARD-DUBREUIL, nous avons sollicité Mme Anne-Marie IDRAC, ancienne Ministre et ancienne présidente du Mouvement européen-France, qui était déjà membre de notre Comité de soutien, et nous nous réjouissons vivement de sa réponse positive. Chacun connaît la force de son engagement pour l'Europe et ses éminentes compétences. Nous sommes très honorés de son accord et de l'appui qu'elle apporte ainsi à notre Ligue.

Outre cette reconfiguration et les évolutions citées plus haut, notre Assemblée générale du 24 septembre 2014 a nommé ou renouvelé pour un mandat de 3 ans les administrateurs suivants : Jean-Marie CAVADA, Jean-Damien COQUIN, Jean-Paul DESSERTINE, Charles-Henri FILIPPI, Éric GEORGES-PICOT, Philippe JURGENSEN, Paul MENTRE, Patrick PEUGEOT, Dominique TULASNE, Thierry WALRAFEN. Enfin, parmi les administrateurs élus en 2012, Monsieur Robert BACONNIER et Monsieur Jean-Michel FAUVE ont été élus, succédant respectivement à Monsieur Jean-François SERVAL et à Monsieur Jean-Philippe TRAINAR.

Le secrétariat de notre section a été assuré tout au long de l'année par notre assistant, Onesphore RUHUMURIZA, dans le cadre d'un contrat aidé (CUI-CAE) de Pôle-Emploi qui, comme les précédents<sup>4</sup>, bénéficie du financement complémentaire extrêmement précieux de Solidarité Nouvelles face au Chômage (SNC), association fondée par notre ami Jean-Baptiste de Foucauld. Un avenant tant avec Pôle Emploi qu'avec SNC a permis de prolonger Onesphore RUHUMURIZA dans sa fonction à compter du 2 décembre 2014 pour une ultime période de 6 mois. Nous avons commencé à lui apporter un appui qu'il mérite grandement dans sa recherche d'emploi et aurons à pourvoir à sa succession au secrétariat de notre Ligue.

### 7) Effort de développement et politique d'adhésion

Le nombre de membres cotisants à LECE-F au titre de l'année 2014 a été de 62 parmi lesquels :

- 8 cotisations d'entreprise, pour un montant total de 19 000 €
- 54 cotisations individuelles, dont :
  - 11 cotisations de soutien (150 € et plus)
  - 5 cotisations jeunes
  - 10 membres venant d'ARRI

S'y ajoutent 8 recouvrements en cours, soit +760 €

soit un total général de 70 cotisations pour un montant total de 24 725 €

Par comparaison (voir **PJ n° 5**), le nombre de cotisants au titre de l'année 2013 avait été de 77, parmi lesquels<sup>5</sup> :

- 7 cotisations d'entreprise<sup>6</sup>, pour un montant de 14 000 €
  - 70 cotisations individuelles, dont :
  - 18 cotisations de soutien (150 € et plus)
  - 10 cotisations jeunes

---

<sup>4</sup> Cas des contrats successifs concernant Naïma KORTAS et André Robert SAME.

<sup>5</sup> Dont deux régularisations en cours d'années 2013, absentes du compte rendu d'activités 2013.

<sup>6</sup> Dont 2 entreprises qui ont régularisé dans les premiers jours de 2013. En trésorerie ces 4 000 € sont considérés comme recette de l'année 2014.

- 11 membres venant d'ARRI  
pour un montant total de 21 699 €

En chiffres ronds, l'année 2014 accuse donc une augmentation des recettes d'adhésions de 3 026 €, qui recouvre une augmentation des cotisations d'entreprises de 4 750 € et une diminution des cotisations individuelles de 1 724 €. La diminution constatée des adhésions individuelles est essentiellement due à une panne informatique, repérée tardivement, du fait de laquelle nombre de nos membres n'ont reçu ni invitation ni rappel de cotisation de la Ligue pendant près de 3 mois.

En 2015, l'effort pour promouvoir les adhésions, tant individuelles que d'entreprises, doit être poursuivi encore plus activement. Notre Conseil d'Administration a reconduit pour 2015 notre barème de cotisations de 2014 (voir **PJ n°6**).

\*\*\*\*\*

## Compte-rendu de la réunion de la Commission Economique et Sociale de la LECE

Paris, 15 mai 2014

### Faut-il une politique de réindustrialisation pour l'Union européenne et comment la piloter ?

#### **Introduction**

Le *Président* ouvre la séance à 10h20 et souhaite la bienvenue aux participants. Il remercie pour son hospitalité la Représentation en France de la Commission européenne et donne la parole à Mme Anne Houtman, Chef de la Représentation.

Mme *Houtman* se dit heureuse de pouvoir accueillir une nouvelle fois une réunion de la LECE qui, souligne-t-elle, pose de bonnes questions sur des sujets importants, et elle se réfère à ce propos l'appel récent de la Commission européenne « pour une renaissance industrielle européenne ».

#### **1. Exposé de Francisco Caballero-Sanz (Economiste en chef, DG Entreprises et Industrie, Commission européenne)**

L'orateur s'attache d'abord à poser un diagnostic et à justifier l'objectif chiffré contenu dans l'appel de la Commission : faire remonter à 20% la part de l'industrie dans le PIB de l'Union. Il observe l'écart croissant entre la part prise par l'Union européenne dans la consommation mondiale de biens manufacturés et sa part dans la production de ces mêmes biens, tout en signalant la grande divergence, au sein de l'Union, entre par exemple le Royaume-Uni et l'Allemagne. Contestant que la tendance à la désindustrialisation soit un phénomène naturel et inévitable, il souligne l'importance de l'industrie manufacturière pour l'innovation, l'exportation et l'emploi (direct et indirect), et il s'inquiète de la faible reprise des investissements dans ce secteur, craignant que de ce fait plusieurs économies européennes ne se retrouvent au sortir de la crise avec un appareil de production relativement obsolète qui handicape leur croissance future.

M. Caballero-Sanz détaille ensuite les principaux défis repérés par la Commission européenne et les réponses qu'elle suggère. Il s'agit en premier lieu, sans poursuivre la chimère d'une politique industrielle unique pour l'Union européenne, de mieux intégrer les facteurs susceptibles d'influencer la compétitivité à long terme de systèmes productifs qui diffèrent d'un Etat à l'autre, et notamment les politiques de recherche et d'aide publique aux entreprises industrielles. Il faut en outre, comme les traités en ouvrent la possibilité, promouvoir des projets industriels d'intérêt commun européen.

On doit ensuite, poursuit l'orateur, utiliser les ressources financières européennes qui sont à présent disponibles, tels que €100 milliards provenant des Fonds Structurels que les régions peuvent utiliser pour financer des investissements d'amélioration de leur compétitivité, ou encore une somme de €80 milliards dans le projet « Horizon 2020 » pour financer la commercialisation de la recherche.

Il faut de plus créer un milieu plus réceptif aux entreprises industrielles, et faciliter l'obtention par elles des facteurs de production essentiels (finance, matières premières, énergie, main d'œuvre qualifiée). Il faut enfin maximiser le potentiel qu'offre le marché intérieur européen par une meilleure intégration des politiques concernant le transport et les normes de sécurité des produits, et faciliter l'accès des

entreprises, notamment des PME, aux marchés extérieurs à l'Union européenne et leur intégration dans des chaînes de valorisation mondiale.

Le *Président* remercie M. Caballero-Sanz et ouvre la discussion. Le professeur *Velo* s'étonne de la faiblesse relative des chiffres concernant les ressources financières disponibles, et se demande si l'union bancaire en cours de réalisation ne va pas modifier la donne. L'orateur répond qu'il n'a mentionné que les ressources disponibles dans le budget européen, et que la Commission s'est efforcée de mettre au service du développement industriel tout ce qu'elle pouvait y trouver.

Le *Président* remarque que ces chiffres reflètent évidemment le faible niveau global du budget fédéral européen. M. *Cossé* s'interroge sur le rôle possible de la BEI à cet égard. L'orateur signale que dans sa communication la Commission a demandé à la BEI d'accroître ses financements de projets industriels à concurrence de €25 milliards, mais qu'au dire de celle-ci ce sont les demandes de financement qui font défaut. M. *Snoy* souligne l'insuffisance actuelle des mécanismes de financement pour des projets à très long terme, provenant en partie du fait qu'à la suite de la crise les banques européennes n'ont pas encore suffisamment nettoyé leurs bilans et sont donc restées assez frileuses. M. *Caballero-Sanz* conclut que le concept d'une politique industrielle, qui était devenu tabou en Union européenne, est à nouveau reconnu, mais que la réalité doit suivre.

## **2. Exposé de Grégoire Postel-Vinay (Direction générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services, Ministère du redressement productif)**

Partant du constat qu'au cours du 20<sup>ème</sup> siècle la production industrielle mondiale a été multipliée par 50 alors que la population ne faisait que tripler, l'orateur souligne qu'il n'y a pas de désindustrialisation globale, mais bien un déplacement de la chaîne de valeurs vers des pays moins développés. En termes de solde commercial, les grands perdants de ce déplacement sont les Etats-Unis, les grands gagnants étant la Chine et les pays pétroliers ; l'Europe est à cet égard en équilibre, mais avec de profondes divergences intra-européennes.

Or, poursuit M. Postel-Vinay, l'industrie tire la croissance en termes de productivité tout en répondant à de nouveaux besoins, et elle absorbe 80% des investissements privés en R & D. Les pays qui ont réussi à maintenir ou développer leur industrie (Allemagne, Chine, Corée du Sud) investissent davantage, souffrent moins du chômage, et ont de plus grandes capacités de rachat d'entreprises étrangères, comme cela s'observe actuellement.

L'orateur considère ensuite la position de l'Europe dans un certain nombre de secteurs d'importance stratégique, en commençant par l'énergie. L'Union européenne a vu sa dépendance énergétique augmenter, ce qui en accroissant l'incertitude liée au risque géopolitique est un frein à l'investissement ; de plus la charge du coût de l'énergie pèse davantage sur les entreprises industrielles et les ménages. Dans le même temps les Etats-Unis atteindront bientôt l'autosuffisance énergétique, ce qui va relâcher leurs liens avec l'Arabie Saoudite : s'il devait en résulter une plus grande instabilité au Moyen-Orient, l'Europe en souffrirait le plus. Dans l'industrie de la défense, la prééminence américaine reste incontestée, mais la Chine monte rapidement en puissance, tandis que les budgets de la défense en Europe stagnent. Dans l'industrie numérique, qui représente un enjeu à la fois de sécurité et de compétitivité industrielle et commerciale, les *majors* sont américains (au nombre de 6) et chinois (2), même si la capacité inventive de l'Europe reste grande.

Revenant un instant sur l'histoire de la politique industrielle en Europe, M. Postel-Vinay remarque que le processus d'intégration européenne a commencé par l'industrie, avec la CECA et l'EURATOM, et que l'Europe a souvent suivi les orientations stratégiques données par les Etats-Unis (industrie nucléaire, politique spatiale, industrie numérique). Observant que les périodes de crise sont souvent l'occasion d'un regain d'intérêt pour l'industrie, il examine comment à cet égard différents grands pays ont réagi à la dernière crise, et note en particulier que le Conseil européen des 20 et 21 mars dernier a marqué un renversement des priorités. Parcourant les principales mesures du programme adopté par ce Conseil, il souligne plus particulièrement la mobilisation des instruments financiers disponibles, le meilleur accès des ETI et des PME aux financements européens, et la promotion internationale des normes et standards de l'Union européenne.

### **3. Exposé de Pierre Sabatier (Cofondateur du cabinet de recherche économique et financière PrimeView)**

L'orateur fait remarquer d'emblée que l'économie européenne reste globalement compétitive, et que la désindustrialisation n'est pas un phénomène français ni européen : elle frappe l'ensemble des pays industriels (à l'exception de l'Allemagne), et est essentiellement liée à l'entrée de la Chine dans l'OMC. Celle-ci (qui représente à elle seule 60% du PIB et 65% des exportations des BRICS) a modifié les règles du jeu mondial en imposant un dumping monétaire et en pérennisant un avantage compétitif en partie lié à la sous-évaluation de sa monnaie.

Face à cette montée en puissance de la Chine, poursuit M. Sabatier, les Etats-Unis sont redevenus résolument interventionnistes, après s'être faits les apôtres de l'ultra-libéralisme : ils sont à présent en mesure de fixer, pour le reste du monde, le prix de l'énergie (grâce au gaz de schiste) ainsi que les taux d'intérêt, leur unique objectif étant de mettre dans les meilleures conditions possibles leurs entreprises pour qu'elles investissent et aient les moyens d'acheter des parts de marché à l'extérieur, et leurs ménages pour qu'ils consomment.

En Europe, souligne l'orateur, la faible croissance est essentiellement due au vieillissement de la population (à 80 ans le niveau de la consommation moyenne n'est plus que les deux tiers de son niveau sur le reste de la vie antérieure) ; cette faiblesse de la demande accroît le risque de déflation et la réticence des entreprises à investir dès lors que le coût du capital dépasse la croissance de la taille du marché. Mais une réduction des charges pesant sur les entreprises, en leur donnant quelques points de marge bénéficiaire supplémentaire, peut les inciter à avoir une politique de croissance plus agressive ; on se demande en outre si l'Europe ne devrait pas revoir sa politique énergétique, et on ne peut nier que la monnaie soit un facteur de compétitivité et que la force de l'euro pose un véritable problème.

Après les avoir remerciés le *Président* ouvre la discussion sur les exposés de MM. Postel-Vinay et Sabatier. M. *Koene* observe que, selon un article récent du *Financial Times*, l'Inde souffre aussi d'un problème de désindustrialisation face à la Chine. M. *Sabatier* souligne que le modèle chinois est vulnérable car reposant trop largement sur l'exportation, et que, s'en rendant compte, les dirigeants chinois semblent maintenant opter pour un modèle « espagnol » de croissance, tiré par les investissements en infrastructures et dans l'immobilier, au risque d'y voir éclater des bulles : or beaucoup d'emplois en Chine sont liés à ces investissements, et dès qu'ils ralentiront la consommation des ménages en souffrira.

Mme *Leonhard* évoque la transition énergétique et regrette qu'on n'ait pas songé à exploiter l'énergie provenant des ondes électro-magnétiques, source inépuisable d'énergie propre. M. *Creppy* se demande à quels mécanismes on pourrait faire appel pour relocaliser en Europe une partie de son industrie. M. *Sabatier*, soulignant la divergence intra-européenne des politiques industrielles, observe qu'une zone monétaire unifiée devrait s'accompagner d'un véritable fédéralisme budgétaire, d'une mobilité géographique de la population, et de la possibilité pour les unités de production de se déplacer, mais que tout ceci pose problème pour la souveraineté nationale. M. *Postel-Vinay* ne pense pas que les formes d'énergie évoquées par Mme *Leonhard* soient aujourd'hui exploitables à un coût compétitif. M. *Rolet* estime que l'énergie éolienne n'est pas non plus compétitive dans les conditions actuelles, et que l'Union européenne a totalement échoué dans sa politique énergétique. M. *Postel-Vinay* voit des raisons d'espérer dans les décisions du Conseil européen de mars dernier, et pense que la politique de l'énergie pourrait constituer un élément fédérateur dans l'Union européenne.

M. *Mentré* se demande si la politique monétaire ne pourrait pas être davantage exploitée par la BCE. M. *Sabatier* lui répond que le « quantitative easing » reste possible, mais à la condition qu'il soit circonscrit dans le temps: autrement c'est la fuite en avant comme au Japon, où la dette publique atteint 240% du PIB et où le traditionnel excédent d'épargne privée devient insuffisant ; mais l'épargne du reste du monde est de plus en plus réticente à s'investir dans un pays aussi fortement endetté et où le taux d'intérêt est aussi faible ; la Banque du Japon se voit ainsi forcée de racheter des titres de la dette publique pour éviter une remontée des taux qui provoquerait une crise budgétaire ; une telle spirale débouchera inévitablement, selon M. *Sabatier*, sur l'hyperinflation.

#### **4. Exposé de Michael Gerner (Ministerium für Finanzen und Wirtschaft, Baden-Württemberg)**

L'orateur souligne d'emblée que la politique industrielle est un sujet fort débattu en Allemagne, face aux défis globaux auxquels il faut faire face (concurrence de la Chine, changement climatique, vieillissement démographique, révolution digitale). L'Etat de Bade-Württemberg jouit dans ce contexte d'une position enviable : plein-emploi (taux de chômage de 4% seulement), forte capacité d'innovation (le rapport des dépenses de R & D au PIB y est de 5,1% contre une moyenne de 2,9% pour toute l'Allemagne), base industrielle solide (notamment dans l'électronique, le matériel de télécommunication, l'automobile et les machines-outils).

M. *Gerner* examine ensuite les raisons de ce succès, fondé notamment sur un partenariat intelligent entre le public et le privé pour l'innovation, une infrastructure scientifique et technologique diversifiée (universités, *vocational academies*, écoles de commerce), une grande attention portée à la qualité de la main d'œuvre dans toutes ses composantes (mobilité, santé, compétences en ICT, formation alternée entre l'école et l'entreprise), et un dialogue social permanent grâce au système de cogestion (*Mitbestimmung*).

L'orateur détaille encore les priorités poursuivies par la politique industrielle dans son Etat : maintien d'une infrastructure valable en R & D, politique de *clusters* pour les implantations industrielles visant notamment à encourager l'innovation par de nouveaux types de *clusters*, programmes de « spécialisation intelligente ». Il souligne le rôle important à cet égard joué par la *Steinbeis Foundation* de Stuttgart, dédiée à la transplantation dans les entreprises des découvertes scientifiques et technologiques. Il mentionne enfin la coopération internationale qui est poursuivie, notamment avec

d'autres régions dynamiques d'Europe (Rhône-Alpes, Flandre belge...) et à travers des réseaux de PME innovantes.

Le *Président* remercie M. Gerner et souligne le caractère exemplaire et la cohérence de la politique industrielle qu'il a exposée ainsi que l'importance des liens entre la recherche scientifique et l'innovation industrielle.

#### **5. Exposé de Thierry Weil (Délégué général du laboratoire d'idées « la Fabrique de l'Industrie »)**

L'orateur présente d'abord le laboratoire d'idées ([www.la-fabrique.fr](http://www.la-fabrique.fr)) fondé par un ensemble de fédérations industrielles et décrit ses activités. Il fait observer ensuite que la diminution de la part de l'industrie dans le PIB s'est produite dans tous les pays développés en raison des gains de productivité plus rapides dans l'industrie et de la tendance à externaliser des services, mais qu'il faut y ajouter, pour la France en particulier, une perte de compétitivité et de parts de marché : alors qu'en 2000 la balance commerciale de la France pour les produits manufacturés était encore positive (+ €25 milliards), elle est aujourd'hui négative à concurrence d'un montant similaire.

M. Weil évoque le rapport Gallois et s'interroge sur les causes structurelles de cette contre-performance française : elles se situent selon lui dans la mauvaise articulation entre la recherche et les entreprises ainsi qu'entre l'école et l'industrie, dans la faiblesse du dialogue social, dans un marché du travail peu efficace (alors que les salaires industriels français sont au même niveau moyen qu'en Allemagne), et enfin dans un financement mal orienté vers l'industrie. Il insiste notamment sur le fait que la mobilité sociale au sein de l'entreprise est bien meilleure en Allemagne, où un ouvrier qualifié particulièrement doué peut se hisser jusqu'au sommet de son entreprise, ce qui paraît difficilement concevable en France.

Le *Président* remercie l'orateur et ouvre la discussion. M. Koeune remarque que depuis longtemps on se plaint en France de la mauvaise articulation entre l'école et la formation en entreprise et on cite l'Allemagne en exemple, et il se demande quels sont les facteurs de blocage: résistance du corps enseignant ? manque de fermeté des gouvernements dès que des lycéens descendent dans la rue ? M. Weil pense qu'il existe un préjugé culturel qui joue en défaveur de l'industrie en France, et que la grande majorité des citoyens et des parents d'élèves ignorent tout de la vie en usine.

#### **6. Projet de résolution**

Le *Président* présente un projet de résolution inspiré par les exposés et les débats du jour et comportant 5 constatations et 9 recommandations. Ce texte, intitulé « Faut-il une politique de réindustrialisation pour l'Union européenne et comment la piloter ? », fait l'objet d'une discussion approfondie et de nombreux amendements sont proposés. Il est convenu que le texte ainsi amendé sera envoyé à tous les participants, qui devront réagir pour le vendredi 23 mai au plus tard. Il sera ensuite présenté au Conseil Central du 13 juin à Madrid et soumis à son approbation.

## **7. Prochaines réunions**

Le *Président* signale que la prochaine réunion de la Commission se fera conjointement avec la Commission Monétaire et se tiendra à Bruxelles le 4 décembre 2014. La réunion suivante aura lieu à Paris en mai 2015. Divers sujets possibles pour cette dernière réunion sont discutés: Politique commerciale de l'UE – Politique de l'énergie- Relations économiques avec les pays situés à l'est de l'UE –Liens entre les politiques d'éducation et de formation et la politique économique- Démographie et dynamisme économique.

Le *Président* conclut qu'il est peut-être prématuré de fixer le thème de la réunion un an à l'avance, et qu'en fonction de l'évolution de la situation et de l'urgence des problèmes il proposera un thème parmi tous ceux qui viennent d'être évoqués.

La séance est levée à 16h30.

**« Faut-il une politique de réindustrialisation pour l'Union européenne et comment la piloter »?**

Recommandation de la Commission Economique et Sociale  
adoptée par Conseil Central du 13 juin 20

I La Commission économique et sociale de la Ligue Européenne de Coopération Économique, réunie à Paris le 15 mai 2014, a débattu avec plusieurs personnalités (MM. Francisco CABALLERO–SANZ, Chef économiste à la DG entreprise et industrie à la Commission européenne, Grégoire POSTEL-VINAY, Directeur général adjoint de la compétitivité, de l'industrie et des services au Ministère de l'économie français, Pierre SABATIER, co-fondateur du cabinet de recherche économique et financière PrimeView, Michael GERNER, du Ministère des finances et de l'économie du Land de Bade-Wurtemberg et Thierry WEIL, Délégué général du laboratoire " La fabrique de l'industrie") du thème "Faut-il une politique de réindustrialisation pour l'Union européenne et comment la piloter?"

Elle en retire les **constatations** suivantes, qui s'ajoutent aux conclusions déjà présentées dans sa résolution du 12 mai 2011 : "**Clefs de la compétitivité future de l'UE dans l'économie mondialisée**".

a) Malgré le fort accroissement de la production industrielle mondiale (multipliée par 50 en un siècle), la régression de la part de l'industrie tant dans l'activité (mesurée par le PIB) que dans l'emploi a été marquée en Europe tout au long des dernières décennies. C'est ainsi que cette part serait tombée de 18,5% du PIB européen en 2000 à 15,1% mi-2013, avec un objectif de 20% en 2020 fixé par la Commission européenne. Cette évolution a certes été plus ou moins rapide selon les pays, mais elle touche tous les pays d'Europe : la part des emplois manufacturiers dans le total a reculé de 23 à 17% en Italie comme en Allemagne, mais de 16 à 10,5% en France et de 16 à 8% au Royaume-Uni.

b) Cette évolution, propre à tous les pays anciennement industrialisés, est en partie due à la croissance plus rapide de la productivité dans l'industrie que dans les autres branches de l'économie, le pourcentage des emplois industriels a, dès lors, tendance à baisser plus vite que celui des activités industrielles. A l'inverse, la part des services dans le total croît à mesure même de la lenteur de leurs gains de productivité et, partant, de la hausse de leurs prix – ce qui pose d'ailleurs le problème d'un affaiblissement de la croissance potentielle globale. Ce facteur est encore accentué, d'un point de vue statistique, par le transfert relativement massif vers le secteur des services d'activités précédemment comprises dans le chiffre d'affaires des entreprises industrielles (comptabilité, gestion du personnel, maintenance, logistique...). Cependant, même si l'on adjoint à l'industrie proprement dite l'important secteur des "services d'appui à l'industrie", le déclin relatif de l'ensemble de ces activités reste notable.

c) Cette réduction relative est, de plus, en grande partie due à la montée en puissance des pays émergents comme la Chine, devenue "l'usine du monde" – sa production industrielle a *décuplé* en moins de vingt ans et représente à elle seule les deux tiers de celle des pays émergents - mais aussi l'Inde, le Brésil, l'Indonésie ; ces pays sont eux-mêmes concurrencés aujourd'hui par des pays à très bas coût de production comme le Vietnam ou le Bangladesh. Au total, la part de l'Europe dans la production manufacturière mondiale a régressé de 32% en 2003 à 22% en 2011.

d) Il est pourtant essentiel de préserver un secteur d'activités dont la contribution directe et indirecte est vitale tant en termes de compétitivité globale de nos économies (80% environ des exportations sont directement rattachées à l'industrie) qu'en termes d'innovation et donc

de potentiel de croissance : la plus grande part de la recherche-développement, des brevets déposés, etc., provient des entreprises industrielles.

e) Or l'évolution récente montre que le déclin industriel n'est pas inéluctable, contrairement à ce qu'ont pu penser certains apôtres de l'économie "post-industrielle". L'exemple américain actuel, mais aussi celui de l'Allemagne au sein de l'UE depuis quelques années, montrent que la conjonction d'une évolution modérée des coûts de production, d'un coût de l'énergie bas aux USA (et compensé jusqu'à présent en Allemagne par un positionnement sur des produits de plus haute valeur ajoutée) et d'une productivité élevée attirent des activités manufacturières en conduisant parfois même à la réimplantation d'usines précédemment délocalisées.

**II** Face à cette situation préoccupante, la Commission européenne a, en janvier 2014, publié une communication intitulée "pour une renaissance industrielle européenne". Le Conseil Européen lui a emboîté le pas dans ses conclusions du 21 mars dernier "*Industrial competitiveness and policy*" ; l'objectif retenu dans ces contributions est de "faire en sorte que la part de l'industrie manufacturière dans le PIB de l'Union passe à 20% en 2020". Dans la perspective de l'achèvement du marché intérieur et pour contribuer à cet objectif auquel elle souscrit, la Commission économique et sociale de la Ligue formule les **recommandations** suivantes :

1. La **compétitivité** du secteur industriel doit être résolument favorisée, notamment à trois niveaux : le coût de la main d'œuvre ( y compris charges sociales) par unité produite, ainsi que sa qualification ; le coût de l'énergie (ce qui suppose à la fois le recours aux sources les moins coûteuses compatibles avec le développement durable et un arbitrage favorable entre consommateurs industriels et ménages en ce qui concerne les tarifs appliqués) ; et la fiscalité (impôts sur les bénéfices, le capital technique et financier, les revenus, rapport coût/efficacité des services publics...). Il est crucial que les marges des entreprises soient suffisantes pour leur permettre d'investir et de se moderniser. Il est tout aussi essentiel que l'Europe prenne les décisions communes nécessaires pour mettre en place une véritable stratégie énergétique assurant à l'industrie un approvisionnement durable, sûr et à bas coût.

**2. L'investissement** doit être fortement encouragé, tant par le traitement fiscal des amortissements et de la propriété industrielle que par l'apport de financements suffisants, tant en prêts qu'en fonds propres. La politique - souvent jugée trop prudente - de la BEI et du Fonds Européen d'investissements doit être réorientée en ce sens, en acceptant la prise de risques raisonnables, et complétée par un programme d'emprunts de marché bénéficiant d'une garantie publique européenne pour financer les investissements prioritaires (ex : économie numérique ; énergies propres - notamment stockage de l'électricité - ; santé ; biotechnologies et nanotechnologies ; défense). Un cadre réglementaire favorable à l'investissement à long terme et à la prise de risques est aussi une condition indispensable de succès. *Nota : La Commission européenne a déjà mis en place un programme COSME doté de 2,3 Mds € (2014-2020), mais il faudrait regrouper ces actions avec celles des Fonds structurels.*

3. La question des **taux de change** doit également être prise en compte dans cette perspective de compétitivité. Même si les coûts à l'importation, réduits par une monnaie forte, sont aussi un déterminant important de la compétitivité, une valeur trop élevée de l'euro (en taux de change effectif réel) affaiblit l'industrie européenne.

4. La priorité donnée jusqu'ici à la **politique de la concurrence** doit être repensée à la lumière de la mondialisation : celle-ci doit conduire à considérer les positions détenues non sur le seul marché européen mais à l'échelle mondiale, en encourageant les conditions d'émergence de "champions européens". *Cf déclaration de Mme Merkel en date du 12 mai 2014: "On a besoin de gros acteurs capables de se mesurer réellement aux autres gros acteurs de l'autre côté de l'Atlantique ou d'Asie".*

5. Dans cet esprit, la **coopération entre entreprises** de l'UE doit être encouragée. Il faut faire naître d'autres "Airbus", sans hésiter à associer au départ des partenaires publics et privés pour accompagner la période initiale de constitution et de croissance ; il faut favoriser la coopération et développer des chaînes de valeur transfrontières. La question d'une politique commune de sécurité

économique permettant de réagir par rapport à des tentatives de prises de contrôle extra-communautaires de secteurs stratégiques doit aussi être posée.

6. Un effort important doit être fait pour favoriser de **grands programmes de recherche** à l'échelle de l'UE ou de la zone euro ou des coopérations renforcées, avec « incitations » de l'UE (ou de la BEI), abondant les apports des Etats membres ou des entreprises partenaires. Les PME doivent voir leur accès à ces grands programmes facilité et le transfert de technologies en leur direction favorisé. Il ne faut pas pour autant abandonner les industries matures : il n'y a pas de secteur condamné (voir textile aux USA, chaussure en Allemagne, petit électro-ménager en France), mais un problème de modernisation, via l'investissement, la formation professionnelle, les réseaux commerciaux. Ce qui suppose des financements de reconversion appropriés.

7. La politique de **l'éducation et de la formation** (initiale et continue) doit prendre bien davantage en compte la nécessité d'intégrer les formations les plus qualifiantes pour les métiers d'avenir, et de mieux sensibiliser étudiants et enseignants aux réalités de l'entreprise : formation en alternance, échanges, stages...L'échange entre entreprises européennes, sur le modèle très réussi d'Erasmus pour les universitaires, devrait être largement encouragé.

8. La **politique commerciale extérieure** doit se doter des armes nécessaires pour assurer la réciprocité en combattant les contrefaçons et l'espionnage économique, le dumping environnemental et social, ainsi que l'utilisation protectionniste des normes et règlements publics. L'importance de la commande publique européenne pour orienter les efforts du secteur productif doit être mieux prise en compte, tandis que l'ouverture effective des marchés publics à l'étranger doit être obtenue. Par ailleurs, il serait très important de progresser dans l'établissement de normes uniques européennes dans les grands secteurs industriels. Des efforts devraient être entrepris pour encourager une évolution des charges sociales, fiscales et environnementales vers des normes mondiales plancher.

9. Enfin, l'UE doit assurer la présence sur son sol d'un **marché financier** suffisamment puissant et ouvert pour servir de point d'appui à ses activités industrielles et de services liés à l'industrie.

\*\*\*

*Nous sommes redevables à notre ami Theo van der Pluijm, qui n'a pas pu participer à notre réunion, de la substantielle contribution « reiindustrialization of Europe at crossroads », dans laquelle il insiste notamment sur l'importance stratégique du maintien en Europe des centres de décision.*

\*\*\*\*\*

# DIX RECOMMANDATIONS POUR L'EUROPE

>Version du 21 mai 2013

Co-signées par le Mouvement européen-France, l'Association Réalités et Relations Internationales (ARRI), Europe Avenir, EuropaNova, la Ligue européenne de coopération économique (LECE), et l'Union des Fédéralistes européens.

## ÉCONOMIE

1. L'Union européenne devrait se doter d'un budget alimenté par des ressources européennes autonomes et suffisantes basées sur :

- les droits de douane et prélèvements agricoles
- une part de TVA communautaire
- des taxes européennes spécifiques (sur les transactions financières, le carbone, les activités polluantes, ...)

Ce budget devrait progressivement atteindre une taille significative de l'ordre de 5% du PIB européen afin de financer des dépenses d'intérêt commun : grandes infrastructures, aménagement du territoire, recherche et innovation, protection sociale, mobilité des jeunes européens, action extérieure ...

Il devrait être piloté par un véritable Ministre des Finances européen qui serait en même temps Vice-Président de la Commission; il devrait être voté et contrôlé par le Parlement européen.

2. L'Union européenne (en commençant par la zone Euro) devrait disposer de la faculté d'émettre une dette communautaire sous la forme :

- d'émissions obligataires garanties par le budget de l'Union et destinées au financement d'investissements nouveaux,
- d'émissions de bons à court terme (de quelques mois à deux ans) pour faire face à des aléas conjoncturels.

Cette dette devrait être gérée par un Trésor européen rattaché au Ministre des Finances européen.

3. L'Union européenne devrait franchir une nouvelle étape vers l'harmonisation fiscale entre ses membres. Cela impliquerait de rapprocher progressivement - autant que de besoin - les assiettes et les taux d'imposition dans trois domaines :

- les impôts indirects (dont la TVA)
- l'impôt direct sur les sociétés et, à terme, sur les particuliers
- l'imposition des revenus de l'épargne et du patrimoine.

## INSTITUTIONS

4. Les élections européennes devraient être organisées simultanément (sur un ou deux jours) dans toute l'Union, si possible dans la semaine du 9 mai - et une fraction des sièges des députés européens devrait être réservée à des membres élus sur des listes globales à l'échelle de l'Union.

5. Les fonctions de Président de la Commission et du Conseil européen devraient être jumelées et il conviendrait d'envisager, à terme et en fonction de l'évolution de l'opinion publique, l'élection de ce Président au suffrage universel direct.

6. Après les élections européennes de 2014, une Convention devrait être convoquée pour préparer un projet de révision des Traités ou, éventuellement, un projet de Constitution européenne.

## **SYMBOLES**

7. La France devrait signer officiellement la déclaration sur les symboles européens (drapeau, hymne, devise, journée de l'Europe, Euro) annexée au Traité de Lisbonne.

8. La journée de l'Europe et la commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale devraient être regroupées le 9 mai dans tous les pays de l'Union.

9. Les billets de banque européens devraient afficher les figures de grands hommes et femmes européens et un timbre postal européen devrait être créé.

10. L'Union devrait être visible en tant qu'entité dans le domaine du sport (hymne et drapeau) lors des compétitions à l'échelle européenne et internationale - et des équipes et compétitions spécifiquement européennes devraient être créées dans certains sports.

## ***APPEL POUR L'EUROPE***

À la veille des élections européennes du 25 mai 2014, nous voulons alerter nos compatriotes sur l'importance des enjeux de ce scrutin, pour la France comme pour l'Europe.

Par cet APPEL nous espérons les convaincre de la nécessité de participer au scrutin afin d'exprimer, à travers leur vote, leur conception de l'avenir de l'Union européenne.

Nous souhaitons les convaincre que la France a besoin de l'Europe, que cette Europe est aujourd'hui en danger, que l'élection du nouveau Parlement européen est l'occasion d'amorcer une réforme et un renforcement de l'Europe et, surtout, que cette occasion ne doit pas – ne peut pas – être perdue.

### ***La France a besoin de l'Europe***

La France fut à l'origine de la création de l'Europe après le désastre de la deuxième guerre mondiale.

Depuis plus de soixante ans – c'est à dire trois générations – le destin de la France est de plus en plus lié à celui de l'Europe :

- elle a largement contribué au maintien de la paix avec nos voisins, aujourd'hui nos partenaires, et elle assure désormais notre protection dans un monde toujours instable, y compris à l'est de notre continent,
- elle a facilité le redressement économique de notre pays et elle est devenue la condition et la garante de son développement et de sa modernisation,
- elle a fait siens les grands principes qui sous tendent notre société (liberté, démocratie, état de droit, ...) et en assure leur protection dans l'avenir.

De même, l'Europe a besoin de la France, qui en est l'une des principales puissances et sans laquelle toute l'entreprise se trouverait gravement déstabilisée.

### ***Or l'Europe est aujourd'hui en danger***

Elle est affaiblie par la plus grave crise économique et financière depuis sa création.

Elle demeure trop faible et trop hésitante dans la défense de ses intérêts à l'échelle mondiale.

Elle est de plus en plus affectée – jusque dans notre pays – par des résurgences nationalistes périlleuses.

Elle souffre d'une perte de confiance de l'opinion qui la juge trop éloignée des préoccupations concrètes des citoyens mais aussi, parfois, trop intrusive dans leur vie quotidienne.

## ***Les élections du 25 mai 2014 seront l'occasion d'une réforme et un renforcement***

L'Europe est une démocratie conduite par les représentants élus des États (au sein du Conseil) et des citoyens (au sein du Parlement européen). La Commission, chargée de l'exécution des lois, est approuvée par le Parlement et responsable devant lui.

Le 25 mai 2014, les électeurs français pourront influencer sur le fonctionnement de cette démocratie :

- ils éliront directement leurs députés européens ainsi que, à travers eux, le nouveau Président puis les membres de la Commission,
- 
- ils pourront – par leurs choix individuels pour les listes de droite, de gauche, du centre, ...- agir sur l'orientation politique des Institutions européennes,

Ils manifesteront ainsi, pour leur part, quelle réforme, quel renforcement, quel nouveau départ ils souhaitent pour l'Union européenne – c'est à dire quel type d'Union ils souhaitent promouvoir à l'horizon 2020.

### ***Cette occasion ne doit pas – ne peut pas – être perdue***

Elle serait perdue si, comme l'indiquent les premières prévisions, plus de cinquante pour cent des français choisissent de ne pas voter ou de soutenir des positions hostiles à l'Europe.

Leurs représentants – au Parlement européen mais aussi au Conseil – s'en trouveraient durablement affaiblis et marginalisés.

La place et le rôle de la France en Europe en souffriraient fortement.

Une crise politique aux conséquences très incertaines et peut-être irréversibles s'ouvrirait, en France comme en Europe.

Nous adressons donc à nos compatriotes, avec quelque gravité, cet APPEL simple mais urgent :

***« Le 25 mai 2014, votez pour l'Europe – pour votre Europe »***

## MANIFESTE POUR UN PLAN EUROPÉEN POUR L'EMPLOI ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

[www.newdeal4europe.eu](http://www.newdeal4europe.eu)

Après six années, la grave crise que l'Europe est en train de traverser n'a pas été dépassée. L'euro, pilier du marché unique, n'est pas encore en sécurité. Le risque d'une renationalisation des politiques économiques, désastreuse pour l'économie et pour le bien-être de chacun des pays de l'Union, aucun n'étant exclu, est un risque grave et réel.

La rigueur budgétaire sur laquelle les gouvernements ont misé, même si elle était nécessaire pour affronter la crise de la dette, en comprimant excessivement sa réalisation dans le temps, a eu pour effet d'aggraver la spirale dépressive, compromettant ainsi l'objectif-même du redressement. Il faut penser en termes nouveaux. A côté de l'achèvement du marché unique, spécialement dans le secteur fondamental des services, on doit désormais d'urgence mettre la main à un Plan extraordinaire qui fasse repartir le développement. Un développement durable, fondé sur la réalisation d'infrastructures européennes, sur les nouvelles technologies, sur les nouvelles sources d'énergie, sur la protection de l'environnement et du patrimoine culturel, sur la recherche de pointe, sur les progrès de l'instruction et sur la formation professionnelle.

Un tel Plan doit avant tout promouvoir l'emploi avec un volume de ressources destinées à des investissements dans des biens publics européens susceptibles de générer quelques millions de postes de travail, en particulier dans les pays au sein desquels l'urgence sociale du chômage de masse a atteint des niveaux alarmants, tels qu'ils pourraient mettre en danger la démocratie elle-même.

Ces ressources financières supplémentaires peuvent être obtenues en mobilisant des ressources propres de l'Union (par exemple celles d'une taxe européenne sur les transactions financières et celles d'une taxe sur les émissions de carbone), des capitaux privés (avec des *Project bonds* européens) et des ressources mises à disposition par la Banque européenne d'investissement.

La coopération intergouvernementale s'est avérée totalement insuffisante. Le Parlement européen est en train de changer, en vue aussi des élections de 2014. Mais pour donner une impulsion décisive à un processus trop lent, il faut qu'*une voix s'élève enfin de la part des citoyens européens*.

D'où l'importance de la proposition, avancée par un vaste rassemblement de forces, par les mouvements fédéralistes et européens, par des syndicats et de nombreuses associations de la société civile, d'une Initiative des Citoyens Européens (ICE) sur la base du Traité de Lisbonne (art. 11), pour un *Plan européen extraordinaire de développement durable et pour la création d'emplois*. Cette proposition mérite d'être soutenue avec force.

L'intégration européenne a été une grande contribution à la civilisation que l'Europe a offerte au monde après s'être par deux fois déchirée, de sa propre responsabilité, à travers deux guerres mondiales sanglantes. Le processus de l'union a assuré à l'Europe la paix pendant plus de 60 ans et un bien-être sans précédent dans l'histoire. Elle a constitué un modèle pour le monde entier.

Tout cela est maintenant en danger. Les citoyens imputent la responsabilité de la crise à l'Europe qui est perçue comme un obstacle, comme une source d'inégalité entre les citoyens et entre les Etats et non plus comme une espérance pour notre avenir. On ne peut s'opposer au retour du nationalisme que si les citoyens exigent que l'Europe démontre qu'elle peut répondre à leurs besoins.

Le moment est donc venu d'ouvrir la voie à une présence active des citoyens européens dans le monde d'aujourd'hui et de demain.

### **Premiers signataires :**

**Michel Aglietta (économiste) - Michel Albert (économiste - président d'honneur de l'UEF France) - Martine Aubry (Maire de Lille) - Enrique Baron Crespo (économiste et universitaire) - Ulrich Beck (sociologue) - Josep Borrell (ex président du Parlement européen) - José Bové (député européen) - Eric**

Busssière (Chaire Jean Monnet Université Paris Sorbonne) - Roger Casale (co-fondateur de *New Europeans UK*) - Jean-Marie Cavada (député européen - président du Mouvement Européen France) - Mauro Ceruti (philosophe de la science) - Don Luigi Ciotti (écclésiastique - fondateur du *Gruppo Abele*) - Daniel Cohn-Bendit (ancien député européen) - Gérard Collomb (Sénateur maire de Lyon) - Anna Diamantopoulou (ancienne ministre et commissaire européenne - présidente d Centre d'études *To Diffò*) - Jean-Baptiste de Foucauld (ancien Commissaire au plan) - Guillaume Duval (rédacteur en chef d'*Alternatives économiques*) - Roberta de Monticelli (philosophe) - Matilde Fernandez (ancienne ministre) - Baltasar Garzon (juriste) - Monica Frassoni (coordinatrice Parti Vert Européen) - Emilio Gabaglio (ex secrétaire général de la Confédération européenne des syndicats) - Olivier Giscard d'Estaing (président d'honneur de la Ligue européenne de coopération économique) - Sylvie Goulard (députée européenne) - Ramon Jaujegi (député européen, ancien ministre) - Ska Keller (député européenne) - Alain Lamassoure (député européen) - Pascal Lamy (ex Directeur de l'OMC) - Bruno Latour (philosophe, anthropologue et sociologue des sciences) - Jo Leinen (député européen, président du Mouvement Européen International) - Alain Liepietz (ancien Vice-président du Parlement européen) - Ken Loach (metteur en scène) - Henri Malosse (président du Comité économique et social européen) - Gerhard Mensch (universitaire) - Norbert Mappes-Niedieck (journaliste et écrivain) - Robert Menasse (écrivain) - Yves Mény (ex directeur de l'Institut universitaire européen de Florence) - Cristina Narbona (ancienne ministre et ambassadrice auprès de l'OCDE) - Claus Offe (sociologue) - Paul Oriol (auteur de *Résidents étrangers citoyens ! Plaidoyer pour une citoyenneté européenne de résidence*) - Moni Ovadia (artiste) - John Palmer (ex *Editor in chief, The Guardian*) - Romano Prodi (ex président de la Commission européenne et du Conseil italien) - Pedro Sanchez (parlementaire) - Javier Rojo (ancien Président du Sénat) - Ewa Saffin-Jacquemart (directrice *Greenzone Foundation Poland*) - Gesine Schwan (doyenne de l'Université européenne Viadrina) - Salvatore Settis (archéologue et historien de l'art) - Dusan Sidjanski (Centre européen de la culture) - Barbara Spinelli (éditorialiste, *La Repubblica*) - Javier Solana (ancien Secrétaire général de l'OTAN et Commissaire de l'UE aux affaires internationales et à la sécurité) - Tzvetan Todorov (historien des idées) - Alexis Tsipras (dirigeant du parti *Syriza*) - Carlos Westendorp (secrétaire général du Club de Madrid).

SECTION FRANCAISE



25 rue Gandon – 75013 PARIS  
Tél/fax : 33 (0) 1 45 65 98 76 - Mel : lece.france@gmail.com  
N° Siret : 52146524500038

PJ6

**BULLETIN D'ADHESION 2015**

NOM ET PRENOM .....

TITRE .....

REPRESENTANT (SOCIETE OU ORGANISME) .....

ADRESSE A LAQUELLE FAIRE PARVENIR LA CORRESPONDANCE .....

TELEPHONE .....

FAX ..... E-MAIL .....

**PERSONNES PHYSIQUES**

**MONTANT MINIMUM DE LA COTISATION  
A LA LIGUE EUROPEENNE DE COOPERATION ECONOMIQUE**

- |                                      |             |  |
|--------------------------------------|-------------|--|
| - COTISATION DE SOUTIEN              | 150 €EUROS  |  |
| - ACTIFS                             | 95 €EUROS ) | [ MONTANT REDUIT A 60 € POUR LES MEMBRES                                   |
| - RETRAITES                          | 75 €EUROS ) | [ADHERANT PAR AILLEURS A L'ARRI  |
| - JEUNES DE MOINS DE 40 ANS          |             |  |
| 1 <sup>ERE</sup> ANNEE DE COTISATION | 25 €EUROS   |  |
| ANNEES SUIVANTES                     | 45 €EUROS   | [MONTANT REDUIT A 30 € POUR LES MEMBRES<br>[ADHERANT PAR AILLEURS A L'ARRI |

ARRI : Association Réalités et Relations Internationales.

Les personnes déjà membres de la LECE peuvent adhérer à l'ARRI au tarif réduit de 70 €.

-Chèque séparé à l'ordre d'ARRI, à remettre à la LECE (25 rue Gandon, 75013 Paris), qui transmettra.

ME-F : Mouvement Européen-France.

Les personnes déjà membres de la LECE peuvent adhérer au ME-F au tarif réduit de 20 €.

-Chèque séparé à l'ordre de ME-F et bulletin d'adhésion au ME-F, à remettre à la LECE, qui transmettra.

**PERSONNES MORALES**

**- MEMBRES**

**2 500 €EUROS**

JE SOUHAITE ADHERER A LA L.E.C.E. ET JOINS UN CHEQUE DE .....EUROS à son ordre.

JE SOUHAITE ADHERER EN MEME TEMPS A ARRI (65 €)ET/OU AU ME-F (20 €)

- CHEQUES DISTINCTS A L'ORDRE DE CES ASSOCIATIONS, A QUI NOUS LES TRANSMETTRONS.

JE SOUHAITE RECEVOIR UN REÇU FISCAL.

DATE ET SIGNATURE

**Nom et adresse d'autres personnes qui pourraient être intéressées par notre Ligue :**

.....